

Chavannes-Renens, le 13 mai 2022

VENTE D'ALCOOL EN LIGNE

LES MINEURS NE SONT PAS ASSEZ PROTÉGÉS

La Croix-Bleue de Zurich a effectué une campagne d'achats-tests d'alcool et vient de présenter des résultats inquiétants pour la protection de la jeunesse. Certains commerces de détail testés comme Migros ont même atteint le 100% de vente à des mineurs. Ces résultats soulignent l'importance du respect des mesures de protection des mineurs par les groupes commerciaux.

La Croix-Bleue de Zurich a fait appel à des jeunes de 13 à 17 ans pour effectuer 149 achats-tests en ligne entre le 14 février et le 5 avril 2022. Les résultats sont d'une netteté alarmante. En effet, de l'alcool a été vendu/livré illégalement à des mineurs dans 83% des commerces en ligne ou 98% des services de livraison.

Ces achats-tests montrent un vide juridique en ce qui concerne le commerce en ligne. Les directives juridiques édictées par les cantons et la Confédération en matière de protection de la jeunesse sont insuffisamment prises en compte.

Cinq Croix-Bleue régionales ont participé aux achats-tests en ligne : Zurich, Bâle, les Grisons, Saint-Gall et Thurgovie / Schaffhouse. On ne constate pas de différences entre les cantons, ce qui permet de conclure que cette violation de la loi sur la protection de la jeunesse est générale et révèle un manque manifeste de mesure de contrôle. Un rapport détaillé sur cette campagne d'achats-tests en ligne est disponible en version originale [ici](#).

Les achats-tests se sont révélés être une mesure de prévention efficace. La Croix-Bleue effectue chaque année des campagnes d'achats-tests selon des protocoles établis qui permettent, grâce à leur maintien dans le temps, de faire baisser les ventes illégales d'alcool et de tabac. La démarche de prévention des achats-tests fait partie du programme de prévention de nombreux cantons et de la Confédération.

Croix-Bleue romande

Vincent Duc : Président - 079 826 60 45

Ralph Peterschmitt : Secrétaire général - 076 443 23 67

Site internet: www.croix-bleue.ch

La Croix-Bleue, association sans but lucratif à dimension internationale, a été fondée en 1877 par Louis-Lucien Rochat. Sa mission : venir en aide aux personnes dépendantes de l'alcool ainsi qu'à leurs proches, en appliquant trois actions: prévenir, conseiller et accompagner.